

BULLETIN OFFICIEL DES ARMÉES



Édition Chronologique n° 89 du 25 novembre 2022

TEXTE RÉGLEMENTAIRE PERMANENT

Texte 2

DÉCISION N° 1420/ARM/EMM/PS/ORT

portant réorganisation de l'École des mousses et création de l'École des matelots à Cherbourg.

Du 22 novembre 2022

DÉCISION N° 1420/ARM/EMM/PS/ORT portant réorganisation de l'École des mousses et création de l'École des matelots à Cherbourg.

Du 22 novembre 2022

NOR A R M B 2 2 0 2 6 6 2 S

Classement dans l'édition méthodique :

BOEM [642.1.2.2.1.](#)

Référence de publication :

Le ministre des armées,

Vu le code de la défense, notamment ses articles R. 3223-46 à R. 3223-50 ;

Vu l'[arrêté N° 1013/ARM/EMM/PS/ORT du 25 juillet 2022 fixant la liste des formations administratives et des organismes relevant du chef d'état-major de la Marine](#) ;

Vu l'[instruction générale N° 14/DEF/EMM/ORJ du 24 juin 2010 relative à l'exercice du commandement et à l'organisation des forces maritimes et des éléments de force maritime](#) ;

Vu l'[instruction N° 10/ARM/EMM/ORT du 1^{er} décembre 2017 relative à la subordination des organismes de formation de la marine](#) ;

Vu l'[instruction N° 99/ARM/EMM/ORT du 14 novembre 2018 relative au statut des unités de la marine et à la désignation au commandement](#) ;

Vu la décision du 22 juillet 2022 portant délégation de signature (état-major des armées) (JO n° 172 du 27 juillet 2022, texte n° 16),

Décide :

Article premier.

Fermeture.

L'antenne de l'École des mousses à Cherbourg est fermée à la date du 18 juillet 2023 en raison du regroupement de l'ensemble des mousses sur le site du Centre d'instruction naval de Brest à la rentrée 2023.

Article 2.

Changement d'appellation - Création.

À la date du 18 juillet 2023, l'École des mousses et des matelots à Cherbourg (EMMAC) prend l'appellation de « École des matelots à Cherbourg » (EMAC).

Elle est constituée en unité élémentaire de type S2 rattachée à la formation administrative « École des applications militaires de l'énergie atomique » (EAMEA).

Le commandant de l'École des matelots à Cherbourg est un officier de la marine, placé sous l'autorité organique du commandant de l'EAMEA. Il est établi dans son commandement par décision du directeur du personnel militaire de la marine (DPMM).

Article 3.

Évolution de l'école des mousses.

À la date du 18 juillet 2023, l'École des mousses est constituée en unité élémentaire de type S2 rattachée à la formation administrative « Centre d'instruction naval de Brest » (CIN Brest).

Le commandant de l'École des mousses est un officier supérieur de la Marine, placé sous l'autorité organique du commandant du Centre d'instruction naval de Brest. Il est établi dans son commandement par décision du directeur du personnel militaire de la marine (DPMM).

Article 4.

Automatisation.

Clair libellé de l'unité : École des matelots à Cherbourg

Code d'identification : 06FTOBV

Implantation géographique : Cherbourg

Clair libellé de l'unité : École des mousses

Code d'identification : 02EF069

Implantation géographique : Brest

Article 5.

Publication.

La présente décision est publiée au *Bulletin officiel des armées*.

Pour le ministre des armées et par délégation :

*Le vice-amiral d'escadre,
major général de la Marine,*

François MOREAU.